leur certificat de paiement du premier trimestre 1941, sont informés que ces certificats seront à leur disposition à la mairie de Roubaix, bâtiment central, bureau des allocations militaires, le samedi 11 janvier, de 8 à 11 h. 30.

SECOURS AUX PRISONNIERS. — Le Syndicat de la métallurgie de Roubaix et celui des gaziers de Roubaix et de Croix, nous prient d'informer les familles de leurs adhérents prisonniers, qu'un troisième secours est payable, à partir du mardi 14 janvier 1941.

Pour toucher ce secours, prière de se munir de la carte syndicale de l'intéressé et d'une pièce indiquant qu'il est prisonnier.

S'adresser tous les jours, le matin de 9 à 12 h., à la Bourse du Travail, 73, boulevard de Belfort, bureau n° 1 (1er étage).

FAMILLES NOMBREUSES. — Sections de Saint-Michel et de Sainte-Bernadette. — Dimanche 12, de 10 h. à 12 h., Café Degeyter, réunion du comité et permanences; primes de naissance, adhésions, etc... Limite d'attribution gratuite du timbre, cotisation 1941. Après cette date le coût sera de 8 francs. Se munir de la carte et du livret de famille.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DE SAINT-JOSEPH ET DU FONTENOY. — Dimanche 12, de 11 h. à 12 h., permanence au siège, rue des Anges: cotisation 1941, inscription des familles nécessiteuses, adresses des prisonniers, primes de naissance, renseignements divers.

CONCORDIA-HARMONIE. — Samedi 11 janvier, à 16 h. 30, réunion de la commission; à 17 h., réunion générale extraordinaire avec la participation assurée de la commission d'honneur.

A 18 h. 30, répétition générale au siège, Café Beaucamps, place Sainte-Elisabeth.

CHORALE DES MUTILES. — Dimanche 12, à 10 h. 30, réunion générale.

SOCIETE CHORALE DE NOTRE-DAME. — Samedi 11, à 16 h. 30, au siège, répétition générale. Prochaine audition. Salle chauffée.

CROIX

Carte nationale de priorité

Peuvent obtenir la carte nationale de priorité : les mères de famille ayant au moins trois enfants vivants de moins de 16 ans, ou deux enfants vivants de moins de 4 ans ; les mères décorées de la médaille de la famille française.

Une demande spéciale est à remplir au bureau de la population, 1er étage de la mairie. A cette demande il y a lieu de joindre une photo d'identité de la mère, les certificats de vie de la mère et des enfants, établis un mois au plus avant la demande de la carte de priorité (ces certificats seront délivrés à la mairie, bureau d'assistance, rez-de-chaussée).

Les mères décorées de la médaille de la famille française devront présenter le diplôme qui tiendra lieu de certificat de vie.

PAR DECISION, en date du 3 janvier 1941 de M. le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, secrétaire général à la Famille et à la Santé, M. le docteur Jules Bertin est autorisé à installer un cabinet de consultations à Croix, 226, rue Jean-Jaurès. 19964d

La location des places pour le gala au profit des prisonniers

Une dernière séance de location des places pour la matinée du dimanche 12 janvier, aura lieu demain samedi, de 14 h. à 17 h., à l'Hôtel-de-Ville, rez-de-chaussée, salle de la Croix-Rouge. Pour les prisonniers de guerre, les Croisiens qui le peuvent n'hésiteront pas à assister nombreux à cette matinée.

DÉCLARATION DES BIENS ENNEMIS. — Il est rappelé qu'il est obligatoire de faire la déclaration des propriétés ennemies pour le 15 janvier, dernier délai. Les formules pour cette déclaration doivent être demandées aux Ortskommandanturen ou aux Feldkommandanturen ; ces déclarations doivent être établies en quatre exemplaires et remises à l'Oberfeldkommandantur 670 à Lille.

AVIS AUX TRAVAILLEURS LOURDS — Les travailleurs lourds ayant obtenu de leur employeur la feuille de ravitaillement supplémentaire (pain, viande, matières grasses) sont tenus de présenter cette feuille au service de ravitaillement de la mairie de Croix.

Ce n'est qu'à cette condition que les commerçants pourront accepter ces feuilles.

WASQUEHAL

En vue de la libération des prisonniers soutiens de famille

Les services de la mairie sont actuellement en possession des formules de demande de mise en congé de captivité pour les pères ou fils aînés de famille nombreuse.

Pour le moment, la question n'intéresse que les pères de quatre enfants mineurs et les fils aînés des familles comptant au moins quatre enfants mineurs.

Chaque dossier comportera une demande écrite adressée à M. le maire ; un certificat du maire attestant que la présence du prisonnier est nécessaire pour parer à un état critique de la situation de sa famille, une copie du livret de famille et un certificat de vie de tous les enfants.

La demande peut être présentée aussi pour les officiers, sous-officiers et militaires à solde mensuelle remplissant les conditions ci-dessus énoncées.

La prochaine ouverture des soupes populaires

M. le maire nous prie d'informer les familles assistées ayant reçu la carte d'admission aux « soupes populaires », que les distributions d'aliments auront lieu trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le samedi à 11 h., dans les quatre lieux de distribution suivants : ancienne salle de classe rue Eloche, pour le Centre ; réfectoire de la Filature du Nord, rue Pasteur, pour le Noir-Bonnet ; salle annexe des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau, et magasin Vandermeersch, rue Carpeaux, pour la Planche-au-Bles. Le secteur est indiqué sur les cartes d'admission.

Les aliments seront distribués sur remise de tickets à prix réduits que les assistés se procureront à la salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre et le Noir-Bonnet et à la salle annexe, rue ed Roubaix, pour le Capreau et la Planche-au-Bles.

Les tickets y seront vendus le samedi précédent pour toute la semaine, en commençant le samedi 11 janvier, de 14 h. 30 à 16 h. 30, dans les deux endroits. Se munir de la carte familiale de ravitaillement.

Un manœuvre victime du froid est trouvé inanimé chez lui

Jeudi matin, vers 9 h., M. Victor Sandra, demeurant rue de la Poste, rendait visite à un de ses camarades, M. Kléber Dhallewyn, 54 ans, habitant 1 bis, rue Delerue, ne fut pas peu étonné de constater que la demeure de ce dernier était encore close. Présentant un malheur, M. Sandra fit ouvrir la porte d'entrée de l'habitation et découvrit bientôt M. Dhallewyn, inanimé dans son lit.

M. le docteur Berthou, de Flers, fut mandé en toute hâte et constata que M. Kléber Dhallewyn avait été victime d'une congestion consécutive au froid qui sévit depuis quelques jours. M. Dhallewyn était, en outre, atteint de cardiopathie et, devant son état grave, le praticien fit admettre le malade à l'hôpital « La Fraternité », à Roubaix, où il fut transporté en voiture d'ambulance au début de l'après-midi.

RECENSEMENT DES MARCHANDS AMBULANTS. — Les personnes exerçant une profession ambulante et résidant à Wasquehal, sont priées de se présenter sans délai à la mairie, muniées du récépissé délivré par la préfecture. Les forains devront présenter le carnet dont ils sont titulaires et qui a été délivré antérieurement par les services préfectoraux.

Les intéressés sont priés de se munir de leur livret de famille.

PHARMACIEN DE GARDE. — Dimanche 12, M. Delarte, rue Jean-Macé, pour le repas de Wasquehal et Marcq-Centre.

WATTRELOS

LES PRESCRIPTIONS DE LA DEFENSE PASSIVE

Le maire nous prie de rappeler que les prescriptions ci-dessous doivent être rigoureusement observées:

L'occultation des lumières des maisons doit être réalisée à 100 % du coucher au lever du soleil.

Dans cet ordre d'idées, il est rappelé qu'un grand nombre de maisons ont des pièces à plafond vitré, dont l'occultation de la lumière ne peut être contrôlée que par en haut. Il faut également rendre responsable de l'occultation de ces lumières la personne chargée de la surveillance.

Les greniers seront débarrassés afin qu'un début d'incendie n'y trouve aucun aliment. Du sable, des seaux d'eau, extincteurs devront être mis en place avec le concours des locataires et tenus prêts à servir.

Les maisons pourvues d'abris ou de caves seront équipées avec le concours des locataires d'outils pour le cas où l'abri s'écroulerait. Ces outils se composeront de pelles, de pioches, de haches, etc...

Le règlement ci-dessus est valable non seulement pour les maisons particulières, mais aussi pour les hôtels, entreprises commerciales, etc...

Il est ajouté qu'il y a lieu de nommer pour chaque maison une personnes qui sera responsable de l'exécution des prescriptions ci-dessus.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : SECTEUR N° 2, à la salle Deltour, rue Roger-Salengro.

Le lundi 13 janvier pour : Rue Faidherbe, numéros 3 à 295 et 282 à 346; cour Verstraete, rues Vélodrome, Jean-Bart, Condorcet, Carnot, numéros 130 à 328 et 287 à 317; impasses Cochin et Couteau, 302 et multiples, rues et cours Couteau et Hoste, rues Pétrole, du Rivage, Laboureur, Blanchisserie.

Le mardi 14 janvier pour : rue Pierre-Cateau (de la Grand'Place au passage à niveau), cours Dubruille, Jonville, Doutreluigne, rue de Roubaix, cour Leroy, rues Carnot, numéros 1 à 115 et 2 à 140; Bolleau, Roger-Salengro (pairs). Traversière, Industrie (de la place Salengro au passage à niveau), cours Rose, Bouckaert, Nuttin-Mullies, impasse Leclercq-Dupire, maisons Rousseau, place Roger-Salengro, rues Thiers, numéros 1 à 45 et 2 à 108; Nain, Lorraine, Metz, Strasbourg.

Le mercredi 15 janvier pour : rues Carnot, numéros 125 à 285; Industrie (passage à niveau à la rue du Sartel), des Arts, du Commerce, Charles-Quint, Beaurepaire, Bastilles, Champagne, Espierres, Moscou, Trois-Bouteilles, Bons-Enfants.

Le jeudi 16 janvier pour : rues Jean-Jaurès, numéros 2 à 76; de la Poste, de la Gendarmerie, Haies-Vertes, Gd'-Place, numéros 4 à 20; Pasteur, du Beck, numéros 1 à 44; du Congo, de France, Négrier, cour des Pompiers, sentier de l'Avenir, rues Saint-Joseph, Concorde, Claude-Bernard, d'Alsace, sentier du Carrin, rues de Leers (entre rue Concorde et rue Maternité), R.-Salengro (impaire), de la Maternité (impaire), Neuve (pairs).

Le vendredi 17 janvier pour : rues et extrémité), Thiers, numéros 108 à de Leers (pairs, entre rue de la Paix 140, 47 à 141 et cours; avenue des Jardins, rues Caporal-Leclercq, du Beck prolongée, Leuridan, Noclain, Truffaut, Berthelot (maisons Juberti), Beck (entre rue de la Paix et extrémité), de la Tannerie, du Plaisir, du Sartel (rangées Delepoix, Spriet et Hasebroucq), de la Paix.

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Il y aura une permanence les dimanches 12 et 19 janvier de 10 h. à 12 h., au siège, café Delcroix, Grand'Place, à Wattrelos, pour le règlement de la cotisation 1941. Cette cotisation est de 8 fr., même taux que les années précédentes, mais les adhérents qui ne pourraient s'en acquitter, sont invités à s'entendre avec les membres présents de la commission.

Quoi qu'il en soit et dans l'intérêt même de la cause familiale, il est indispensable que tous les membres se mettent en règle.

Durant ces permanences, il sera réservé à chaque famille quelques friandises. Prière d'apporter le livret de mariage afin de pouvoir être renseigné sur le nombre de personnes qui la composent.

Les primes de naissance continuent à être payées sur présentation d'un bulletin de naissance.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Les membres des commissions civile, administrative et les musiciens se réuniront le dimanche 12 janvier, à 10 h., au siège de la société, café Deltour, Grand'Place.

HARMONIE « LES ENFANTS DE LA LYRE ». — Dimanche 12 janvier, à 10 h. 45, au siège, répétition générale. Salle chauffée. M. Charles Marvelle, président, présentera les souhaits de nouvel an. Cours de solfège tous les jeudis à 16 h.

LANNOY

ALLOCATIONS MILITAIRES. — L'échange des certificats d'allocations militaires du quatrième trimestre 1940 contre ceux du premier trimestre 1941 se fera à la mairie, salle de la justice de paix, le mardi 14 janvier, de 11 h. à midi.

LYS

Une réunion de la Mutuelle d'entr'aide

La Mutuelle d'entr'aide, société qui s'est constituée avec les effectifs des trois sociétés mutualistes de Lys : « La Jeanne d'Arc », la « Saint-Benoît » et la « Mutuelle de Lys », tiendra sa réunion trimestrielle le dimanche 12 janvier, à 15 h. 30, au café du Capitaine, rue du Vert-Pré.

Aux familles des prisonniers

Les familles des prisonniers de guerre appartenant à l'une des catégories ci-après sont invitées à se présenter d'urgence à la mairie, pour constitution d'un dossier : les pères de quatre enfants mineurs au minimum ; les fils aînés des familles comptant actuellement quatre mineurs ou davantage. Se munir du livret de famille.

FLERS-LEZ-LILLE

L'inscription des commandes de charbon pour le Bourg

s'effectuera comme suit, au café Pérignon, rue Jules-Guesde :

Le jeudi 16 janvier pour les rues Jules-Guesde, Faidherbe, Acq, Cornelle, Vaillant, Jean-Jaurès, de la Cousinerie, Parmentier, Cl.-Pollet, Lamartine, Pascal, Devred.

Le vendredi 17 janvier pour les rues Jeanne-d'Arc, A.-Lefebvre, Hem, L.-Michel, de la Mairie, Emile-Zola, A.-Delroy, Kléber, Bossuet, G.-Delory, J.-Perry, place de la Liberté.

Le prix du charbon est fixé à 30,10 les 100 kilos.

AVIS AUX CHOMEURS SECOURUS. — Les chômeurs percevant les secours hebdomadaires et se trouvant dans l'une des catégories ci-dessous sont invités à se présenter d'urgence au bureau de placement de Wasquehal et Flers, 16, rue des Lilas (quartier Phares) à Wasquehal, munis de leurs pièces d'identité, titres de pensions, carte de combattant ou feuille de démobilisation : 1° les mutilés de guerre, 2° les anciens combattants, 3° les démobilisés, 4° les veuves de guerre.

MUTUELLE DU MEUCQ. — La permanence qu'assure à son domicile, 6, avenue du Sart à Wasquehal, M. Th. Marissal, secrétaire général de la société de secours mutuels, n'est ouverte que le lundi et le vendredi de chaque semaine, de 19 h. 30 à 20 h.

TOUFFLERS

A l'Harmonie municipale

Au cours d'une réunion tenue récemment au Café de l'Harmonie, les membres de la commission de l'Harmonie municipale ont décidé qu'un secours serait apporté aux familles des musiciens prisonniers.

M. Marcel Dercelbaix a remercié des dévouements et des générosités qui se sont déclarés à cette occasion et a exprimé les sentiments de sympathie de l'ensemble à l'adresse des camarades en captivité.

Les enquêtes de la Croix-Rouge internationale sur les militaires disparus

Les demandes antérieures au 1er septembre 1940 devront être renouvelées

Berne, 6 janvier.— Le Comité international de la Croix-Rouge à Genève a ouvert des enquêtes sur les militaires français dont on n'a plus de nouvelles depuis le mois de juin dernier. Les personnes qui ne sont pas encore en correspondance avec l'agence centrale des prisonniers de guerre à Genève, où dont les demandes sont antérieures au 1er septembre 1940, devront les renouveler sur carte formulaire 275 bis, ou sur carte postale, en spécifiant bien les nom, prénoms, date de naissance, arme, régiment, lieu et date de disparition du militaire, dont elles sont sans nouvelles. Elles sont, en outre, priées de mentionner en tête de la demande : « Enquête spéciale ».

Les cartes formulaires 275 bis se trouvent dans toutes les mairies, ou dans les comités locaux des Croix-Rouge de France.

Six condamnations à mort dans l'affaire de l'assassinat du docteur Chambandarr, ex-leader de l'Indépendance syrienne

Damas, 8 janvier. — La Cour suprême de justice, réunie à Damas, vient de rendre son verdict dans l'affaire de l'assassinat de M. le Dr Chambandarr, l'un des plus grands leaders de l'indépendance syrienne, finalement rallié à l'autorité de la France.

Il fut assassiné au mois de juillet dernier par deux individus qui appartenaient à une organisation politique terroriste. L'auteur principal du meurtre, Ahmad Assas, ainsi que cinq de ses complices, ont été condamnés à la peine de mort ; trois autres à quinze ans de travaux forcé.

Trois membres du Conseil de Syrie, opposés à l'action du parti extrémiste, et rendus suspects par leur fuite en Irak, ont été acquittés.

Ce jugement de la Cour suprême montre, une fois de plus, le souci d'équité avec lequel la France accomplit sa mission dans les territoires sous mandat.

Les petites opérations financières de M. Léon Blum

Paris, 8 janvier.— On lit dans le « Matin » :

« Sous le gouvernement du front populaire de M. Léon Blum, une compagnie métallurgique avait été fondée au capital de 50.000 francs. Au début de la guerre, le capital fut immédiatement porté à 500.000 francs et quatre semaines plus tard, à 7 millions 1/2 de francs. Un ami de M. Blum fut nommé directeur. M. Blum poursuivit ses manigances et fit agréer cette société parmi celles qui devaient être reprises par l'Etat. Son ami, le directeur reçu une indemnité de 500.000 francs, quoique la société n'eût jamais été étatisé, par suite des événements de 1940. »

Le journal annonce, d'autre part, que le matériel hétéroclite de guerre construit dans cette usine, ne valait pas grand'chose. Ce mauvais travail coûta la vie à beaucoup de soldats. Ce n'est que maintenant que l'on a découvert le pot aux roses, une commission ayant été chargée de faire une enquête. D'autre part encore, on a relevé des falsifications de bilan et des dissimulations de bénéfices dans les derniers comptes annuels.

Onze mille entreprises juives ont été déclarées à Paris

Six mille d'entre elles possédaient des capitaux considérables

Paris, 9 janvier. — Un communiqué rétrospectif publié au sujet de l'élimination des juifs de toutes les entreprises françaises, précise qu'à Paris onze mille entreprises juives ont été déclarées, dont 5.000 de petite et moyenne importance, et 6.000 à capitaux considérables.

L'élimination des juifs se poursuit dans le cadre des lois récemment promulguées. Un commissaire-administrateur assure la vente à bref délai des entreprises juives, tout en assurant la responsabilité de la conduite des affaires.

A Paris, la nomination de ces commissaires est du ressort du préfet. Pour les entreprises des juifs français, on s'efforce, dans la mesure du possible, de désigner des commissaires français; dans le cas des entreprises juives étrangères, le commissaire est un personnalité aryenne de la même nationalité que le propriétaire juif. Le produit de la vente est remis, dans tous les cas, au propriétaire.

Les autorités allemandes se déclarent convaincues que de nombreuses entreprises juives n'ont pas encore été déclarées ou ont été camouflées. Des sanctions sévères seront appliquées à tous ceux qui auront tourné la loi.

— Bucarest: Les milieux bien informés de Bucarest font savoir que les bruits qui courent à l'étranger au sujet d'un attentat contre le général Antonescu, chef d'Etat roumain, sont dénués de tout fondement.

TOURCOING

Une visite au Centre féminin de formation professionnelle

L'école de piqûrage (Ph. J. de Rx.)

II

Nous avons exposé hier quel était le nouveau visage de l'Institut Sévigné, chargé par la direction générale de l'Enseignement technique d'accueillir le Centre féminin de formation professionnelle pour les jeunes filles de 14 à 17 ans. Disons tout de suite que la mesure a été étendue jusque l'âge de 21 ans et que l'école fonctionne dans d'excellentes conditions et sans nuire aux cours réguliers de l'enseignement primaire supérieur et de l'enseignement technique qui ont eu lieu dans le même établissement, mais dans des locaux différents.

Très aimablement, Mme Guillaume nous a piloté dans notre visite. Nous nous sommes d'abord arrêté dans l'atelier de bonneterie où plus de soixante jeunes filles travaillent dans un calme parfait, soit aux machines, soit aux tables sur lesquelles est disposé l'ouvrage auquel elles prennent part par petits groupes, sous la surveillance d'une maîtresse d'atelier, spécialement versée dans le genre.

Les unes font du remaillage, les autres rebrousent, d'autres encore cousent ; les raccoutreuses voisinent avec les unes et les autres et tout l'ensemble s'applique, avec un soin attentif, aux explications qui sont données pour faire du bon travail.

« Pendant quelque temps, nous dit Mme Guillaume, nous faisons passer nos jeunes ouvrières dans chacune des branches de la bonneterie. Car des quelques-unes nous viennent avec des connaissances acquises déjà à l'usine, presque toutes sont des ouvrières du textile, qui profitent de leurs loisirs pour essayer de changer leur profession et d'améliorer leur condition. La bonneterie a toujours été considérée comme l'aristocratie du genre, dans les métiers du textile. Ces ouvrières sont généralement mieux rétribuées, elles travaillent dans de meilleures conditions de propreté et d'hygiène ; il ne faut donc pas s'étonner que l'ouverture de notre centre ait été accueillie avec autant d'empressement par elles.

— Mais pourquoi pratiquez-vous le « papillonnage » ?

— « Chacun de ces genres forme une spécialité distincte dans une même profession et il est indispensable, pour être côtée bonne ouvrière, de connaître à fond la spécialité que l'on choisira pour en exercer le métier quotidien. »

« C'est donc une sorte de sélection que nous pratiquons avant de diriger chacune de ces jeunes filles sur une spécialité détermi .. Elles fixent elles-mêmes notre décision par les qualités dont elles font preuve au cours de leur travail. Le « papillonnage » n'est rien qu'une épreuve d'orientation que nous faisons sur place au lieu d'avoir recours aux expériences de laboratoire. Cette épreuve sera du reste suivie d'un examen médical qui nous renseignera sur les aptitudes plus complètes du candidat. Ainsi, nous avons dû écarter du piqûrage une élève dont la vue paraissait s'affaiblir dans l'exercice de son métier.

— Et actuellement, pour quelles professions fonctionne le Centre ?

— « Nous avons une section industrie et une section commerciale. Cette dernière est ouverte aux employées du commerce et de l'industrie qui profitent de leurs loisirs forcés pour approfondir leurs connaissances, soit en comptabilité, soit en langues étrangères. Mais toutes suivent un programme général de formation intellectuelle.

« Le préapprentissage et l'initiation professionnelle ne se conçoivent pas sans l'élargissement et l'affermissement des connaissances acquises dans les classes primaires et qui sont indispensables dans la vie. Mais l'enseignement qui se donne ici serait frappé de stérilité si l'on devait y recommencer ou continuer, sous la même forme, ce qui a été fait à l'école primaire. Une conception différente des programmes s'impose. Sans négliger la formation de l'esprit, il convient de proposer une activité nouvelle à des adolescentes qui ont hâte de prendre contact avec la vie. »

« Douées pour des études professionnelles, nos élèves peuvent aborder et suivre avec profit, des études concrètes ayant à la base des travaux pratiques. Dans toutes les disciplines, nous partons donc du concret, chaque fois qu'on le peut, d'un fait à expliquer. Les choses en mouvement, en action et en réaction, intéressent beaucoup plus les jeunes gens que l'analyse des mots. La vie pose mille problèmes usuels. Chercher une explication rationnelle à ces questions constitue pour nos jeunes filles, une gymnastique intellectuelle qui concourt à la formation de leur esprit et les prépare à la vie et au travail. »

Telles sont les préoccupations auxquelles répondent nos programmes, parce que les qualités d'observation et de jugement qu'ils mettent en œuvre, sont précisément celles qui sont nécessaires à l'exercice des métiers.

L. C.

SAMEDI 11 JANVIER :

Hôtel de ville: de 9 h. à midi.

Caisse d'épargne: de 9 h. 30 à 11 h.30 et de 14 à 16 h.

Bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h.

Bibliothèque communale: fermée.

Bibliothèque populaire: de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge: de 8 h. à 13 h.

Famille du soldat tourquenois: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Secours national: de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Aux Loisirs littéraires et artistiques

RUBENS, DIPLOMATE ET ARTISTE

A l'occasion du tricentenaire de Rubens, la prochaine réunion des « Loisirs littéraires et artistiques » sera consacrée à la présentation d'une causerie par M. J. Van den Driessche, secrétaire général de la Chambre de commerce, et par M. J. Steelandt, professeur de peinture au Collège de Tourcoing. Tour à tour, ils parleront de Rubens, diplomate et artiste. Rubens diplomate, c'est, certes, un aspect sous lequel on n'avait pas coutume, jusqu'à ce jour, de voir présenter le grand artiste. M. Van den Driessche ne manquera pas d'éveiller la curiosité de l'auditoire.

De son côté, M. Steelandt, en évoquant Rubens artiste, illustrera sa causerie de projections formant une collection des œuvres du peintre et qui sont de pures merveilles.

Comme de coutume, la réunion se tiendra au Café de Mons-en-Barœul; elle aura lieu le dimanche 19, à 15 h. 30.

Les Actionnaires de la Société des *HOTELS ASTOR* 11, rue d'Astorg, à Paris sont invités à déposer leurs titres à la Banque Scalbert, Grand'Place, à Tourcoing, avant le 15 janvier, dernier délai, en vue des Assemblées générales qui auront lieu le mardi 21 janvier.

Il leur sera présenté un pouvoir à signer afin qu'ils soient représentés à ces assemblées par un actionnaire tourquennois qui doit y assister. 8d

DES EXERCICES PUBLICS AU CONSERVATOIRE

Nous avons annoncé hier que des exercices publics auraient lieu au Conservatoire de musique, les dimanches 12, 19 et 26 janvier et le 2 février, à 14 h. 30, en la salle d'audition de l'école.

Ces exercices, très utiles pour la formation des élèves, sont toujours suivis avec beaucoup d'intérêt par les familles tourquennoises qui en apprécient le charme. Comme de coutume, la salle d'audition sera fermée durant les heures d'exécution du programme. Nos lecteurs trouveront ci-dessous le programme de la séance de dimanche prochain.

CLASSE DE HARPE (1re Division)

(Professeur : Mlle Renée Hurgevelde)

« Ballade », de J. Ibert, par Mlle Edwige-José Corne; « Fantaisie », de C. Saint-Saëns, par Mlle Renée Pollet; « Ballade », de Zabel, par Mlle Marie-Thérèse Granu.

CLASSES DE CHANT

(Professeur : M. Jean Wibaut)

(MESSIEURS)

« Sérénade florentine », de Duparc, et « Le Jongleur de Notre-Dame » (Liberté), de Massenet, par M. Charles Biesbrouck; « Souvenir », de E. Lalo et « Le Barbier de Séville » (Air de la Calomnie), de Rossini, par M. René Vromant; « Bonnes les matines », de G. Hüe, et « L'enfance du Christ » (Le repos de la Sainte-Famille), de H. Berlioz, par M. Léon Six; « Souptir », de Duparc, et « Henry VIII » (Qui donc commande), de C. Saint-Saëns, par M. René Jacobs; « Rondeau archaïque », de Xavier Leroux, et « Sigurd » (Hilda, vierge au pâle sourire), de Reyer, par M. Henri Deléglise; « Nel », de G. Fauré, et « Aben-Hamet » (Reine, toi qu'Hamlet salue), de Th. Dubois, par M. Albert Bourgois.

(DAMES)

« La reposait l'amour », de H. Busser et « Les Noces de Figaro » (Je ne sais), de Mozart, par Mlle Béjane Cloetens; « Où vais-je . » de Schubert, et « Cendrillon » (Reste au Foyer), de Massenet, par Mlle Gisèle Vanaerde; « Le Temps des lilas », de E. Chausson, et « Le Roi d'Ys » (Par une chaîne trop forte), de E. Lalo, par Mme De l'Arbre Doutreluingne; « Automne », de G. Fauré, et « Jules César », de Haendel, par Mlle Elyane Gérard; « Le Papillon », de Campra, et « Judas Machabée », de Haendel, par Mlle Mireille Van Coillie.

Au piano d'accompagnement: Mlle Madeleine Dupuis, professeur au Conservatoire.

LA QUETE DE CHARBON

Nous rappelons que le comité local du Secours national, que dirige M. Alphons Motte-Dhalluin, organise pour demain samedi, avec le concours des scouts, la quête de charbon en faveur des enfants, des vieillards et des malades.

Tout don, si minime soit-il, même un kilo, sera accueilli et servire à secourir immédiatement, dans l'ordre des besoins et par rang de nécessité, les familles dans la détresse.

Soyez généreux. Dieu vous le rendra.

Dans la police

Nous lisons dans le « Journal officiel de l'Etat français » que MM. Lelay et Desrumeaux, commissaires de police à Tourcoing, sont promus sur place, le premier, hors classes 2e échelon, le second hors classe 3e échelon.

Nous adressons à MM. Lelay et Desrumeaux toutes nos félicitations.

A L'ASSOCIATION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Un Comité d'entr'aide aux prisonniers s'étant formé au sein de la commission de l'A.S.T., celui-ci prie les familles des intéressés de fournir au plus tôt l'adresse des prisonniers chez M. Julien Picavet, 22, rue de la Malcense, ou au siège, chez M. Crétin, 3, Grand'place de Tourcoing, les lundis entre 18 h. 30 et 20 h. Un premier envoi sera fait aux prisonniers sous peu.

HARMONIE MUNICIPALE. — Dimanche 12, à 10 h. 15, répétition générale.

MOUVAUX

La généreuse activité des « Amis de Mouvaux »

Cette activité déployée par quelques grands cœurs animés de sentiments généreux et pour qui rien n'est étranger de ce qui est humain a trouvé lors des fêtes de la Noël et du Nouvel An l'occasion de se manifester pour le plus grand bien des prisonniers et des familles nécessiteuses.

On se rappelle que six cents colis, admirablement achalandés sous leur mince volume, ont été distribués aux familles des prisonniers mouvallois, afin que celles-ci les envoient à l'absent.

Est-il œuvre plus utile que celle qui crée la joie ? Et quelle joie causera l'arrivée de ces colis à ceux qui sont séparés de tous les êtres qui leur sont chers ! Ce leur sera un réconfort de savoir que leurs amis, leurs voisins de la petite patrie, ne les oublient pas. C'est ce qu'ont voulu les « Amis de Mouvaux » et l'effort qu'ils ont accompli pour faire face à toutes les nécessités de la tâche qu'ils ont entreprise, est d'autant plus digne de louanges qu'ils n'ont fait appel à aucune souscription. Pense-t-on qu'il a fallu près de quarante mille francs pour la mise au pied du colis aux prisonniers ?

Ce secours à ceux qui de la guerre s'éloignés de la patrie n'a pas fait non plus oublier aux « Amis de Mouvaux » les misères qui sont proches de nous, ignorées de beaucoup, parce que cachées, le dénûment dans lequel se trouvent les familles nécessiteuses. Une aide matérielle a donc été apportée à ces familles, sous la forme de pot-au-feu, que le Comité a distribués lui-même au domicile des cent familles les plus nécessiteuses de Mouvaux, dans le courant de la semaine dernière.

Est-ce à dire que là s'arrêtera les réalisations des « Amis de Mouvaux » ? Souhaitons plutôt qu'ils trouvent encore domaine à exploiter. Les champs d'action ne manquent pas et nous croyons savoir qu'une idée très intéressante a été retenue — mais n'anticipons pas et faisons confiance aux « Amis de Mouvaux ».

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE MODIFICATION DES SECTEURS

En vue de réduire au minimum les déplacements des habitants M. le Maire nous prie de porter à leur connaissance la nouvelle répartition des rues en secteurs qui se décomposent comme suit :

1er SECTEUR (ancienne Mairie, place de Marcq): rues des Alliés, Barrois, P.-Becquet, Bondues, carrière Dal, carrière Desquiens, Beuvrèque, chemin du Halage, chemin Poivré, Chrysanthèmes, Chuffart, A.-Colons, Ducroquet, Faidherbe, Fouquet-Lelong (portion comprise entre la rue R.-Derain et la rue de la Briqueterie), hameau de Ghesles, Glycines, Grande-Place, Hautes-Loges, Hospice, Isly, Lazaro, Lilas, Lille, Menin, Meuniers, Orchies, Quai, Quesne, R.-Derain, Slandérie, Tourcoing, Verdun, Vieux-Four, et toutes les cours se rattachant à l'une de ces rues.

2me SECTEUR (école de garçons, rue des Ecoles): rues de la Briqueterie, Brossette, Carnot, Clemenceau (portion comprise entre la rue du Docteur-Charcot et la rue Nationale), Delcourt, impasse Delespaul-Havez, contour de l'Eglise, Ecoles, Eglise, J.-Guesde, Jacquard, J.-Jaurès, Louiset, Magenta, Midi, Montgolfier, Moreau, Nationale, Nord, Philippe-de-Girard, Plouich (portion comprise entre la rue Nationale et la rue de la Brosserie), Saint-Crépin, Saint-Joseph, Sainte-Marie, Scrive, Sébastopol, Traversière, Vieille-Chapelle, et toutes les cours se rattachant à l'une de ces rues.

3me SECTEUR (école de filles Louise-de-Bettignies, rue de l'Hermitage): rues de la Reine-Astrid, Beffroi, Bolbec, Boulevard, Calmette, Charcot, boulevard Clemenceau (portion comprise entre l'avenue de la République et la rue du Docteur-Charcot), Couvent, Curie, L.-Delos, Eaux, Gallieni, Gourlaud, Hermitage, Hautes-Voies, Méricourt, Jeanne-d'Arc, Mangin, Nouvelle, Paix, Pasteur, Plouich (portion comprise entre la rue de la Brosserie et le passage à niveau), Prévoyance, République (portion comprise entre le pont de Dunkerque et St-Maur), Roux, St-Hubert, St-Pierre, St-Valbert, Schwoch, Tisserands, Verte-Prée et toutes les cours se rattachant à ces rues.

4e SECTEUR (école des filles, rue J.-Delesenne): place Abbé-Lemire, rues Abbé-Lemire, Acacias, Aristide-Briand, Barœul, Bocquetorte, Boissonnet, Bouret, Buissot, Chalobert, Chemin-Noir, Chemin-Vert, Delesenne, Delmare, Dépôt, Désiré-Desmettre, Ducroq, Egalité, Faraday, Félix-Faure, Fémy, Flandres, Gabriel, Guynemer, Herrengrie, E.-Jacquet, Lequenne, Marne, Moviart, Petite-Hollande, Pilaterie, Poincaré, République (portion comprise entre le Croisé-Laroche et le pont de Dunkerque), Rouges-Barres, St-Christophe, Salembier, place des Trois-Villes, Valmy, Vandenberghe, Veau-Gras, et toutes les cours se rattachant à ces rues.

Pour éviter tout décalage dans la livraison du charbon, il y aura lieu, pour cette question, de continuer à s'inscrire dans les secteurs tels qu'ils étaient constitués avant les présentes modifications. En ce qui concerne le retrait des feuilles de tickets de rationnement, le chômagé, les secours aux nécessiteux, les intéressés devront désormais s'adresser au secteur dont dépend leur rue, selon la répartition établie ci-dessus.

En vue d'un recensement général

Lors de la dernière remise de tickets de rationnement pour le mois de janvier, il a été remis à chaque famille une fiche de recensement qui devait ensuite être rendue dans le plus bref délai, soit au secteur, soit à la Mairie (bureau du Ravitaillement). M. le maire, nous prie de rappeler à ceux administrés que ceux d'entre eux qui n'auraient pas accompli cette formalité, sont tenus à s'y conformer, dans leur intérêt même. Des fiches de recensement restent à la disposition du public dans les secteurs et au bureau du ravitaillement, 2me étage.

UN VOL DE PORTEFEUILLE. — Jeudi matin, vers 10 h., Mme Lemay, née Léa Destrée, ménagère, demeurant rue Fouquet-Lelong, s'est présentée au commissariat de la police. Elle a déclaré que, s'étant rendue chez un commerçant du bourg pour y faire des emplêtes, elle avait eu la désagréable surprise de constater qu'on lui avait volé son portefeuille contenant un billet de 100 fr. ainsi que ses cartes de ravitaillement.

Persuadée qu'elle avait été victime d'un vol, Mme Lemay ne put néanmoins affirmer n'avoir pas perdu son portefeuille en cours de route.

UN OCTOGENAIRE EST TROUVE PENDU. — M. Joseph Meouwa, 82 ans, pensionnaire de l'hospice de Bondues, était venu rendre une visite chez sa nièce Mme Elise Meouwa, demeurant rue des Alliés, 5. Celle-ci le trouva, quelque temps plus tard, pendu à une poutre dans le water situé derrière son habitation, jeudi, vers 7 h.

La police fut informée et les constatations d'usage furent faites par M. Victor Mahieu, secrétaire de police, et le docteur J. Masson.

HALLUIN

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit chez Mme Toulemonde, rue Emile-Zola, à Halluin :

Les 14, 15, 16 et 20 janvier, pour le Centre II (côté gauche de la rue de Lille, numéros impairs vers Roncq et la Becque de Neuville), c'est-à-dire les rues de la Douane, G. Clemenceau, Montagne, G.-Desmettre, d'Arcole, du Nord, d'Austerlitz, F. de Fromentel, de la Fannerie, Michelet, G.-Guynemer, Bd.-Quinet, de la Limite, Caserne des Douanes, rues de l'Abattoir, du Docteur Pirelhen, Pasteur, du Tissage, de l'Asile, de l'Eglise, Faloton, J